

Règlements KTM Adventure Rally 2022

But de la randonnée KTM Adventure Rally 2022

Le KTM Adventure Rally est un événement de moto de type aventure dans lequel la vitesse n'est pas le facteur déterminant. Le KTM Adventure Rally est un rallye de navigation, entièrement tenu sur des routes ou des sentiers ouverts à la circulation normale, dont le but de chaque équipe est de suivre le plus précisément possible un itinéraire GPS dans le respect du nombre de km déterminés par l'organisation.

Section 1 – L'aménagement des sentiers pour la randonnée et l'itinéraire GPS

Le rallye se déroule sur des routes, des sentiers privés ou publics, ayant été autorisés au préalable par le propriétaire / la municipalité / l'organisme gouvernemental / instances en lien avec la zone économiquement contrôlée (ZEC) / les organismes à but non lucratif tels que club quad ou ayant la gestion de la route ou du sentier. Il n'y a pas d'homologation précise d'une route ou d'un sentier en tant que tel, cependant, avant l'événement, les organisateurs ont inspecté l'arrangement sécuritaire des routes et des sentiers puis ont demandé les droits de passage pour les participants et le personnel de l'organisation, et cela, **uniquement** pour la durée de la randonnée à GPS. Tous les participants et le personnel de l'organisation seront enregistrés auprès des ZEC Collin et Boullé pour l'événement, et les approbations de circuler sur les sentiers fédérés quads des Club Quad Matawinie et Club Quad St-Zénon ont été obtenues. Les agents de sentiers régionaux ont été également avisés de la tenue de l'événement.

Section 2 – Les équipements requis par le participant

Les équipements requis doivent être adaptés à la conduite de la moto aventure hors route. Ces équipements doivent comporter un casque approuvé par le règlement de la Canadian Motorcycle Association (CMA), des bottes et une lunette de protection (ou casque à visière) et des vêtements avec pare-pierre, coudières, genouillères et gants intégrés (ou non). Les coups de chaleur pouvant comporter un risque important pour la santé, nous recommandons fortement aux participants d'avoir un sac à dos comportant une pochette d'hydratation et l'espace nécessaire pour y mettre le lunch du midi (sandwich, breuvage, crudités et dessert). Bien que ce soit à la liberté des participants, nous recommandons également que les participants aient une petite trousse médicale.

Les pneus avec crampons sont obligatoires pour rouler dans la classe experte (Dunlop 908 Rally raid, Mitas MT-09 ou conception similaire).

Section 3 – Les équipements de sécurité et de communication pour le personnel de l'organisation

Lors de l'événement, le personnel de l'organisation aura en tout temps un contact radio (téléphone satellite et balise de localisation GPS) avec le quartier général afin d'aviser de tout incident. L'événement comporte un plan de sécurité incluant téléphones, liste des numéros d'urgence, trousse de premiers soins, personnel accrédité en premiers soins d'urgence et contact pour les premiers répondants et l'ambulance si nécessaire. Sans ce plan de sécurité, l'événement n'aurait pas lieu. La municipalité de Saint-Michel-des-Saints

supporte l'événement (approbation de tous les membres du conseil municipal) et accepte que le responsable des mesures d'urgence de la municipalité travaille en étroite collaboration avec l'organisation. Le plan de sécurité sera non seulement connu, mais partagé auprès de tous les acteurs de la région (sécurité publique, premiers répondants, ambulanciers, policiers de la Sûreté du Québec, etc.). La municipalité de Saint-Zénon et son service d'incendie sont également au fait de l'événement. Une équipe médicale privée a été embauchée pour l'événement. Un responsable médical fermera la marche par catégorie avec un membre de l'organisation connaissant parfaitement les sentiers. Cette équipe de balayeurs (motocyclistes expérimentés qui ferment le groupe) auront avec eux : satellite, balise de localisation GPS, matériel médical et communiqueront au besoin avec le quartier général (aussi appelé Ange-Gardien) pour la prise en charge d'une situation d'urgence.

Toute personne nécessitant un transport en ambulance vers un hôpital devra assumer elle-même les frais reliés à ce transport.

Section 4 - Le déroulement de la randonnée et le comptage des points (scoring)

- La randonnée n'est pas une course de vitesse ni de durée. Tous les participants doivent respecter les limites de vitesse en vigueur sur la route, les ZEC et par la loi des véhicules hors route.
- Les participants doivent former une équipe de 2 à 4 personnes, mais nous recommandons fortement un minimum de 3 pilotes pour des raisons de sécurité. Si vous n'avez que 2 membres dans l'équipe, nous aurons des coureurs supplémentaires sur place qui pourront rejoindre votre équipe de 2.
- Les participants doivent demeurer dans la même catégorie les deux jours de randonnée sans quoi ils seront disqualifiés.
- Chaque équipe doit posséder son propre GPS Garmin pour que le personnel de l'organisation y télécharge l'itinéraire / route de la journée.
- L'objectif de l'événement est de suivre précisément le trajet GPS afin d'atteindre avec le plus de précision possible le nombre de km de la randonnée.
- Pour calculer le kilométrage, l'organisation prendra à la tente de départ une lecture de l'odomètre de chaque participant au départ en début de journée et à l'arrivée en fin de journée.
- La première journée comportera une section d'étalonnage et un facteur de correction sera appliqué personnellement à chaque participant.
- Tous les membres d'une équipe doivent prendre le départ et arriver ensemble à la tente KTM pour ne pas être disqualifiés.
- La moyenne de km de chaque participant d'une équipe sera calculée et l'équipe gagnante sera désignée après les deux journées de randonnée (du plus près au plus éloigné km calculé par l'organisation). Le classement des équipes se fera en fonction de la moyenne du km le plus près du km déterminé par l'organisation.
- Chaque équipe se verra remettre par l'organisation une balise de localisation GPS (de type SPOT ou GARMIN InReach).

- Les équipes doivent débiter à une heure précise (8h00 pour les experts et 8h30 pour les amateurs) en se présentant à la tente de départ KTM identifiée à cet effet. Les équipiers devront se mettre en ligne par numéro à la file indienne pour prendre part au départ sous la tente.
- Nous recommandons à tous les participants de se présenter dans la file de départ 15 minutes avant l'heure de départ. Tous les participants d'une équipe doivent se présenter simultanément pour le départ. Dans le cas adverse, ils seront disqualifiés. Advenant le cas d'une équipe qui se présenterait tardivement à la tente de départ, l'équipe ne sera pas déclarée forfait si elle se présente dans les 60 minutes suivant le départ de sa catégorie.
- Durant l'événement, il est permis aux participants d'une équipe de revenir au lieu de départ en cas de problèmes mécaniques. Il est obligatoire de signaler son retour à la tente identifiée à cet effet.
- L'organisation se réserve le droit d'interrompre la randonnée ou disqualifier un participant ou une équipe advenant une conduite dangereuse (pour soi-même ou pour autrui) ou un retard trop important – tous les participants doivent être revenus au point de départ pour 17h.
- L'organisation diffusera un ou deux itinéraires GPS de secours (voie de retour rapide au point de départ / bail out) par jour.
- Il n'y a pas de parc fermé et les participants n'ont pas de limite de temps pour faire des réparations sur leur moto aventure dans la journée ou lorsqu'ils seront revenus au point de départ.
- Les résultats seront affichés dès qu'ils seront compilés dans un endroit identifié à cet effet. Les participants en seront informés et auront un maximum de 30 minutes pour contacter un membre de l'organisation afin de faire une requête d'opposition ou de révision.
- Les motos aventures des participants doivent avoir un minimum de 600 cc (à l'exception de la KTM 390), être légales sur la route et munies de leur plaque d'immatriculation mise en évidence sur le véhicule.
- Chaque participant doit avoir au moins 16 ans et posséder un permis de conduire une motocyclette valide.
- Le conducteur doit avoir en sa possession son permis de conduite, certificat d'immatriculation, certificat d'assurances responsabilité de même que sa carte d'assurance maladie (ou l'équivalence des autres provinces canadiennes et/ou une preuve d'assurance privée). Nous recommandons également aux participants d'avoir en leur possession une carte bancaire si leur moto nécessitait un ravitaillement en essence.
- En cas d'accident, tous les participants s'engagent à porter secours à un pilote blessé.

Section 5 – Les règles de sécurité à respecter

Les routes et sentiers utilisés pour l'événement ont été autorisés par le propriétaire ou l'entité en ayant la responsabilité. Les intersections ou croisements de routes / sentiers hors route seront dans leur état original, c'est-à-dire sans supervision accrue au niveau de la sécurité. Comme il s'agit d'une randonnée de précision et non de course, nous demandons à tous les participants d'adopter une conduite responsable et sécuritaire.

Section 6 – Procédures de griefs

Un commissaire de l'événement ou un officiel nommé à cette fonction sera disponible au début et à la fin de l'événement pour recevoir les demandes. Les demandes seront traitées selon les règlements appropriés à l'événement.

Section 6 – La formation des participants

L'organisation mettra à la disposition des participants une formation GPS d'une durée d'une heure le jeudi 16 juin (voir horaire diffusé). L'objectif de la formation est de permettre au participant de bien comprendre les fonctionnalités de son GPS personnel et d'être en mesure de s'orienter lors de la randonnée. Il est fortement recommandé que tous les membres d'une équipe soient en mesure de manipuler et comprendre le fonctionnement du GPS de son équipe.

Je consens avoir pris connaissance de ces règlements, les avoir lus, compris et acceptés le ____ juin 2022.

Nom et prénom du participant (lettres moulées)
participant

Signature

du